

## Développement local durable et coopération internationale : des défis communs

### Edito

Aujourd'hui, nous constatons que les pays comme les territoires sont de plus en plus interdépendants et doivent faire face à de nombreux enjeux (crise économique, climatique, environnementale, équilibre social...).

Dans ce contexte, nous considérons que les actions de coopération internationale contribuent au développement local des territoires au Sud comme au Nord. Ainsi, la réalisation d'équipements, les échanges de savoir-faire, les dynamiques engagées peuvent être des facteurs très favorables au développement local - même si ce dernier est également tributaire des politiques et accords internationaux - d'autant plus que dans de nombreux pays la décentralisation est mise en place.

Cependant, collectivités comme associations ont souvent des difficultés à s'inscrire dans une démarche plus globale et à mesurer les impacts d'un projet réalisé sur l'évolution d'un territoire, qu'il s'agisse d'une communauté rurale, d'une ville ou d'une région.

Pourtant, les pratiques dans le domaine de la coopération internationale évoluent dans le sens d'une approche partenariale plus égalitaire et d'une volonté de plus grande efficacité pour un développement harmonieux au Nord comme au Sud.

Des acteurs cherchent à concevoir, réaliser un projet non plus de façon isolée mais réfléchie, en prenant en compte le contexte global du territoire et la situation des acteurs locaux impliqués. Au-delà de la construction d'une école, de la mise en place de micro-crédits, d'appui institutionnel, d'échanges de jeunes ou tout autre projet, ils s'interrogent sur la pérennité du projet et sa contribution à l'amélioration des conditions de vie des habitants, c'est-à-dire comment le projet peut favoriser le développement local.

Horizons Solidaires a donc choisi de réfléchir sur ces questions de synergie entre la coopération internationale et le développement local.

La publication de ce cahier est pour nous une première étape. La prochaine sera l'organisation d'une journée de débats et d'ateliers sur ce thème.

*Jacqueline Baurly,  
Présidente d'Horizons Solidaires*

**SOMMAIRE**

Pages 2-11  
Dossier : Développement local durable  
et coopération internationale : des défis communs

Page 12  
Brèves  
Actualités

## Thématique du Réseau 2012-2013

Depuis le début de l'année 2012, Horizons Solidaires a fait le choix d'orienter ses activités autour de la thématique « coopération internationale et développement local durable ».

La notion de développement durable est au cœur des problématiques de développement de nos territoires aujourd'hui. Les principes et démarches de développement durable doivent imprégner l'ensemble des secteurs de vie (transport, logement, agriculture...) et pour les collectivités territoriales, irriguer de manière transversale les différentes politiques publiques y compris les actions à l'international (coopération décentralisée et solidarité internationale). En parallèle la solidarité internationale est affirmée comme un critère fondamental du développement durable. Coopération internationale et développement durable se rejoignent autour des valeurs, des objectifs et des démarches. Pour remplir leurs ambitions d'aide au développement, les acteurs de la solidarité internationale doivent inscrire leurs actions dans une démarche de développement local durable avec leurs partenaires du Sud. Cela implique un certain nombre de principes basés sur la participation et la concertation, le diagnostic territorial, la prise en compte de toutes les composantes du territoire... et donc sortir d'une approche sectorielle pour tendre vers une approche territoriale. Par ailleurs la coopération internationale, par la vision et les valeurs qu'elle véhicule, peut également enrichir les initiatives et actions de développement local durable au Nord.

Le Réseau a fait le constat que bon nombre de structures engagées en coopération internationale n'envisageaient pas toujours leur action dans une optique de développement local. Les projets portent le plus souvent sur des secteurs à caractère social (éducation, santé, etc.) plutôt que sur des initiatives à caractère transversal. Or, le Réseau considère qu'une approche intégrée et systémique des projets contribue au développement local des territoires au Sud comme au Nord. Ainsi, inscrire son action de coopération dans une optique de développement local durable - approche qui réconcilie les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement - concourt à l'autonomie des populations et au développement des territoires.

Dans ce contexte, Horizons Solidaires souhaite mener avec les acteurs une réflexion sur la réciprocité et réfléchir sur nos pratiques locales ici par le biais de la coopération internationale. Le Réseau souhaite également ouvrir la réflexion à l'ensemble des acteurs du développement local (secteur public comme privé) afin de sensibiliser les acteurs de la coopération aux principes du développement local et d'ouvrir à l'international les acteurs du développement local.

Comment intégrer les principes du développement local durable dans les actions de coopération internationale ? Comment faire vivre les valeurs de la solidarité internationale dans les territoires au Nord ? Quelles synergies développer entre coopération internationale et développement local durable ? Autant de questions qui jalonnent notre réflexion et notre travail avec les acteurs bas-normands.

Un programme d'activités composé d'ateliers de travail par familles d'acteurs, de rencontres thématiques et de formations, sera proposé tout au long de l'année 2013.



Coopération Basse-Normandie / Madagascar - CRBN 2012 - EL

### Programme

- Octobre - novembre 2012 et 2013 : Festival de films documentaires AlimenTerre
- Novembre 2012 et 2013 : Mois de l'ESS
- Début 2013 : Journée régionale  
« Développement local durable et coopération internationale : Quelles synergies ? »
- Mai 2013 : Quinzaine du commerce équitable
- Juin 2013 : Journée mondiale du tourisme solidaire
- Mars - novembre 2013 : Cycle de rencontres thématiques  
(tourisme solidaire, formation professionnelle, financement du développement, ESS...)
- Avril - décembre 2013 : Cycle de formations pour les acteurs  
(diagnostic partagé, entrepreneuriat social, coopération internationale et développement durable)



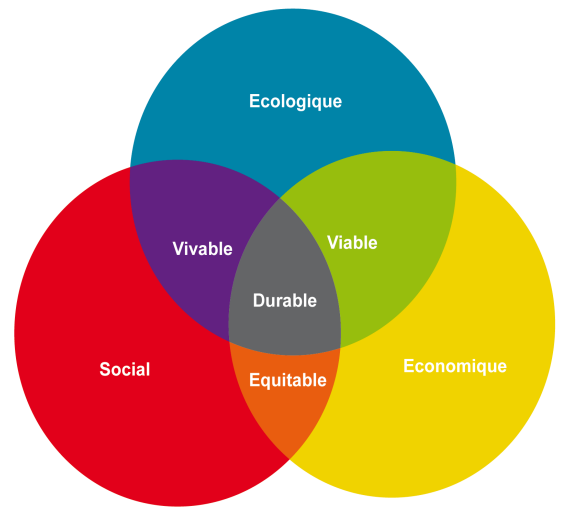
## Développement local et développement durable : définitions

Le développement local vise l'amélioration des conditions de vie des habitants, par la recherche collective et locale de solutions aux problématiques sociales, économiques et environnementales des collectivités et des territoires. S'il porte sur le long terme, le développement local devient développement durable.

Le développement durable cherche à « répondre aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »<sup>1</sup>. Le défi des sociétés est donc de trouver un équilibre viable à long terme entre les dimensions économique, sociale et environnementale des activités humaines.

Ces deux démarches reposent largement sur une gouvernance décentralisée et participative, une vision globale et une planification transversale et territoriale.

- Le développement est un processus global qui ne se limite pas à sa dimension économique ou à une intervention sectorielle (programme de création d'emplois...).
- Les micro-initiatives participent au développement global qui n'est pas uniquement attribuable aux macro-projets.
- La ressource humaine constitue la force motrice du développement, facteur plus déterminant que les infrastructures ou les équipements.
- Le développement comporte une dimension territoriale : l'espace auquel il s'applique est déterminé par une histoire, une culture et des ressources particulières.
- Le développement s'appuie sur une force endogène. Cette force est la capacité d'une collectivité à relever le défi de son développement au moyen des ressources et des énergies du milieu.



*Horizons Solidaires*

Source : Bernard Vachon - mars 2009 - extrait de cours - « Introduction au développement durable et local »  
<sup>1</sup>Définition proposée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (rapport Brundtland).



Népal

## Des paysans népalais face aux changements climatiques

Au nord du Népal à 3900m d'altitude dans les montagnes de l'Himalaya à la frontière du Tibet, les habitants du village de Dhye sont parmi les premières victimes recensées du réchauffement climatique<sup>1</sup>. Ils n'y ont pourtant pas contribué puisqu'ils vivent selon un mode de vie agro-pastoral traditionnel et se déplacent à pied ou à cheval. Faute d'eau, ils sont contraints aujourd'hui de déplacer leur village pour le sauver.

Le réchauffement climatique perturbe le régime des moussons qui n'arrivent plus sur les versants sud de l'Himalaya. Les régions basses du Népal sont inondées tandis que la pluviométrie des régions d'altitude baisse. L'essentiel de l'eau provient de la fonte des neiges, mais il ne neige plus assez sur les sommets pour

stocker suffisamment d'eau toute l'année. Les agriculteurs du village sont obligés d'attendre leur tour plus de vingt jours avant d'irriguer leurs champs avec l'eau du ruisseau stockée nuit et jour dans des réservoirs.

En raison du relief, la seule solution pour sauver le village et éviter un exode rural massif est de le déplacer proche d'une source d'eau à 15km de marche en aval du village actuel.

Face à ce défi, les villageois se sont structurés pour organiser le déplacement. Ils ont engagé les travaux d'aménagement du nouveau site (plantations de pommiers, constructions de murs d'enceintes, espace d'accueil de trekkers...) grâce à leur seules maigres économies mais surtout grâce à une volonté farouche et une vision clairvoyante de leur développement à long terme. Cette communauté s'est appropriée une contrainte forte et l'a transformée en opportunité de développement sans attendre rien de l'Etat ni de l'extérieur.

Aujourd'hui le village est soutenu par l'association « du Bessin au Népal »<sup>2</sup> et la commune du Tronquay dans le Bessin qui a signé des accords de coopération avec le village.

*Michel Houdan, secrétaire de l'association 'Du Bessin au Népal'*

<sup>1</sup>Le Haut Mustang a été déclaré écosystème en danger critique par la WWF.

<sup>2</sup>Contact Michel Houdan : [bessin.nepal@yahoo.fr](mailto:bessin.nepal@yahoo.fr)

## Développement durable, Economie Sociale et Solidaire et coopération internationale : quelles convergences ?

### Synergies entre développement durable et coopération internationale ou comment tendre vers une coopération au développement durable ?

Les relations Nord-Sud qui visent notamment une solidarité et une justice dans la répartition des richesses sont au cœur du développement durable. De la même façon le développement durable insiste sur certaines priorités qui concernent autant le Nord que le Sud comme la prise en compte des limites écologiques et l'investissement dans des infrastructures, des modes de productions et de consommation durables.

Ainsi, les démarches de développement durable et de coopération internationale partagent une même finalité et de nombreuses valeurs. La solidarité dans le temps et dans l'espace, l'équité, l'ancrage territorial, la mobilisation et la participation des acteurs, l'éducation pour des changements de comportements individuels et collectifs... sont autant de points de convergence entre développement durable et action internationale. Les principes et méthodes d'actions sont similaires (diagnostic territorial partagé, transversalité, participation, articulation d'échelles de territoires, évaluation, éducation citoyenne, approche multidimensionnelle, processus long).

On accepte aujourd'hui l'idée que des décisions mondiales ont un impact au niveau local tout comme des décisions ou des choix de vie pris au niveau local peuvent impacter les populations de pays lointains. Les collectivités ont traduit cela par une intégration plus grande de l'articulation local / global dans leurs politiques publiques. Les collectivités s'approprient de plus en plus cette composante dans la mise en œuvre de leur projet de coopération comme de leur projet de territoire. Ainsi la coopération internationale tend à devenir un axe incontournable du projet de développement durable d'un territoire et parallèlement les acteurs de la solidarité internationale inscrivent de plus en plus leurs actions dans des principes de développement local durable.

Sources : Adéquations

<http://www.adequations.org/spip.php?article253>

<http://www.adequations.org/spip.php?article568>

<http://www.adequations.org/spip.php?rubrique301>

#### Les principes et indicateurs du développement durable :

Au niveau international, la dimension de coopération et de solidarité internationale figure parmi les fondamentaux du développement durable, déclinés dans les textes internationaux (Rapport Brundtland – 1987 ; Conférence de Rio – 1992 ; Sommet de Johannesburg – 2002 ; Conférence Rio + 20 – 2012). La conférence de Rio a défini le développement durable autour de 27 principes dont au moins 5 ont trait à la coopération et la solidarité internationale.

L'Union européenne propose une liste de 11 indicateurs « phares » pour mesurer le niveau de développement durable d'un territoire. L'aide publique au développement fait partie de cette sélection et « traduit les préoccupations d'équité à l'échelle mondiale. Le développement durable ne saurait se concevoir sans réduction de la pauvreté et diminution des grands déséquilibres mondiaux dans le partage des richesses »<sup>1</sup>. De même la coopération décentralisée est un des principes figurant dans le référentiel national Agenda 21.

<sup>1</sup>In dossiers « Les indicateurs de développement durable » par O. Bovar, M. Demotes-Mainard, C. Dormoy, L. Gasnier, V. Marcus, I. Panier, B. Tregouët.

#### Critères de développement durable appliqués aux actions de coopération internationale :

- 1- intégrer des critères de participation pour favoriser l'appropriation et pérenniser les acquis ;
- 2- intégrer des critères environnementaux pour maîtriser l'empreinte écologique aux niveaux local et global ;
- 3- intégrer des critères sociaux et de droits humains pour renforcer les droits et agir contre la pauvreté et la dégradation de l'environnement ;
- 4- intégrer des critères économiques pour répondre aux besoins urgents tout en préservant le long terme ;
- 5- intégrer des critères culturels pour préserver la diversité culturelle.

« Inscrire son action de coopération internationale dans les principes de développement local durable c'est mettre en œuvre autant que possible, la synergie entre l'équilibre écologique, le progrès social, la viabilité économique et la diversité culturelle. »<sup>2</sup>

<sup>2</sup>In Mémento « Critères de développement durable appliqués aux actions de coopération et de solidarité internationale » janvier 2005 – HCCI.



Coopération Ifs / Kornaka : Mission au Niger



Coopération Basse-Normandie / Madagascar - CRBN 2012 - EL



*L'économie solidaire est un mouvement qui regroupe de multiples initiatives locales [animation du territoire par les citoyens, éducation populaire, protection de l'environnement, nouveaux rapports entre consommateurs et producteurs, services aux personnes, solidarité internationale, ...] pour produire, consommer, employer, épargner et décider autrement.*

## L'économie solidaire : produire, consommer, employer, épargner et décider autrement

L'économie solidaire regroupe des individus, des collectifs, ancrés sur leurs territoires et porteurs d'alternatives dont l'un des objectifs commun est de développer une économie plurielle basée sur des valeurs et des finalités humanistes et non plus sur le profit. Les acteurs de l'économie solidaire ambitionnent d'agir sur l'émancipation et le mieux-être individuel et collectif en favorisant la protection de l'environnement et en s'appuyant sur des solidarités de proximité. Il s'agit de favoriser la réflexion, la prise de conscience et l'engagement citoyen. Ces initiatives ne se retrouvent pas sur un champ, une activité ou un statut, mais plutôt autour de pratiques communes de co-construction, de mode de prise de décision par consensus, de relations réciproques et de mixité des ressources. Le mouvement de l'économie solidaire, dans l'articulation de ses multiples démarches, vise clairement à un changement progressif de société remettant en question le dogme de la croissance sans limites du "toujours plus et de l'avoir plus".

Les acteurs de l'économie solidaire sont structurés au niveau national (le MES)

et au niveau international (le RIPESS). Sur tous les continents, dans des communautés, régions et pays il y a déjà des initiatives économiques et sociales dans de nombreux secteurs d'activités qui démontrent la possibilité concrète et vivante d'autres modèles de développement, d'organisation de l'économie et des sociétés, différenciée de l'économie du capital. L'économie solidaire est un mouvement social qui, avec d'autres, dont celui de la solidarité internationale contribue à consolider une vraie démocratie économique et politique.

Les acteurs de l'économie solidaire se retrouvent donc dans les initiatives de solidarité internationale qui veulent contribuer à des changements par des pratiques qui visent à :

- s'associer, mutualiser et coopérer pour entreprendre ;
- s'appuyer sur les réseaux sociaux et les initiatives locales de production et d'échange existantes ;
- créer de nouveaux rapports de coopération entre les mouvements locaux et les organisations non gouvernementales (ONG) nationales ou internationales décentralisées, égalitaires et axés sur la



réciprocité.

Cette année, dans le cadre de l'université d'été de la solidarité internationale, le MES a co-organisé un module de travail dont l'objectif est d'enrichir les pratiques de l'économie sociale et solidaire et de la solidarité internationale, d'identifier et caractériser des expériences d'innovation sociale dans ces domaines, au Nord comme au Sud.

Concrètement, l'économie solidaire et le développement local apportent des réponses locales à des problèmes mondiaux qui permettent d'alimenter la réflexion des acteurs de la solidarité internationale. Ils contribuent à la démocratisation du développement en soulevant la question de la gouvernance démocratique, celle de l'aménagement des territoires et celle de la création de richesse. Ils interrogent le rôle du marché, de l'Etat et de la société civile au Nord comme au Sud.

*Laëtitia MILLON, membre de l'ARDES*

## Focus sur l'ARDES

En Basse-Normandie, l'ARDES - Association Régionale de Développement de l'Économie Solidaire - regroupe des individus seuls ou organisés pour accompagner des projets individuels et de collectivités, animer un réseau d'acteurs régionaux, développer des actions de formation et de sensibilisation et animer un centre de documentation. C'est un lieu de réflexion, de soutien, d'information et de formation pour tous ses acteurs.

Ainsi les citoyen-ne-s co-construisent des projets alternatifs, ancrés sur les territoires, dans de nombreux domaines, rendus accessibles par et pour tous.

L'ARDES regroupe près de 45 organismes relevant de secteurs divers (éducation populaire, animation du territoire, services aux personnes, environnement, solidarité internationale...).

Retrouvez la liste des membres de l'ARDES sur : <http://www.ardes.org>  
ARDES - 51 quai de Juillet - 14000 Caen - 02 31 82 43 91 - [ardes-bn@wanadoo.fr](mailto:ardes-bn@wanadoo.fr)



Jardins partagés

## Regards croisés

*Horizons Solidaires a souhaité donner la parole aux acteurs du développement local du Sud et du Nord. L'article ci-dessous est le résultat de différents entretiens réalisés par Horizons Solidaires et ses partenaires au cours de l'été 2012. Retrouvez une présentation de ces acteurs page 8.*

**Horizons Solidaires (HS) :** *Selon vous quels sont les leviers ou les facteurs qui entraînent le développement d'un territoire ?*

**Vincent Lopez (VL) :** Nous axons notre stratégie sur la valorisation des ressources locales et le développement durable pour permettre aux habitants de s'épanouir sur le territoire sans hypothéquer son avenir. La capacité à travailler collectivement avec une gouvernance est déterminante pour la réussite du développement d'un territoire. Il faut aussi que le territoire soit ouvert sur l'extérieur et tienne compte des différents lieux de décisions pouvant impacter son développement. Avant de lancer une action de développement local, un diagnostic préalable est indispensable.

**Hermann Lokossou (HL) :** Pour un développement local réussi un certain nombre de principes doivent être respectés : le recensement des besoins locaux, la formation professionnelle et la participation effective des populations locales au projet. L'ouverture vers d'autres communautés et le développement des échanges sont également des facteurs de développement d'un territoire.

**Ralph Antonio Rasolondraibe (RAR) :** L'implication de l'ensemble des acteurs est essentielle. Le développement local se base sur les populations locales et passe par une adhésion de ces populations. C'est aux populations de proposer ce qu'elles veulent et aux partenaires et techniciens de les aider à atteindre leurs objectifs.

**Jean-Baptiste Wetton (JBW) :** Une identité commune, l'appartenance à un territoire, la mobilisation des acteurs autour d'un projet commun qui doit être porté par un opérateur légitime. Le développement local c'est la mobilisation des forces, l'ensemble des acteurs impliqués sur la base d'un territoire. C'est une erreur de croire que l'on peut faire seul.

**François Ducloux (FD) :** Une volonté

affirmée des élus concrétisée par la formulation d'une politique de développement local claire et le choix d'un élu pour la conduire ; l'implication de l'ensemble des agents économiques du territoire et la prise en compte de leurs attentes ; la recherche de synergie entre acteurs ; l'accompagnement des porteurs de projets notamment par des actions de formation et des dispositifs locaux de parrainage. L'objectif est d'impacter le territoire par le développement d'activités génératrices de revenus.

**Christian Cauvin (CC) :** On a tendance à voir la notion de développement à travers le développement économique alors que ce n'est qu'une composante du développement local. Tout ce que nous faisons avec une intelligence collective est du développement local. Quand on fait du développement local on s'appuie sur les autres. Ce n'est pas la collectivité toute puissante qui décrète. On ne fait pas du développement local dans une relation d'administration à administrés, mais dans une relation d'organisation, de mobilisation, et d'animation de l'action collective au plus près des gens.

**HS :** *Quelles sont aussi les limites, les freins ?*

**RAR :** Les intérêts politiques qui prennent parfois le dessus sur l'intérêt général des populations locales et la peur des élus de perdre leur pouvoir de décision en consultant la population. Les pratiques d'aide extérieure qui entraînent trop souvent de l'assistanat. S'il y a une catastrophe naturelle l'aide d'urgence est nécessaire pour le développement, sinon on entre dans une logique d'assistanat et c'est contraire au développement.

**JBW :** La difficulté à mobiliser des acteurs aux intérêts et logiques différentes et qui n'adhèrent pas toujours au projet. On est sur des démarches pas toujours concrètes et il est plus difficile d'en faire comprendre l'intérêt. Difficulté aussi à maintenir l'intérêt sur la durée.

**Ousmane Kouré Jackou (OKJ) :** la pauvreté, l'analphabétisme, la malnutrition. On ne peut pas se développer s'il manque le minimum vital (la couverture sanitaire, une éducation de qualité, un environnement sain, une production agricole suffisante, de l'eau potable pour tous).

**HS :** *D'après-vous la coopération internationale participe-elle au développement local des territoires ? Peut-elle être un outil de développement local ?*

**VL :** Oui, un territoire qui confronte son action avec d'autres va forcément être gagnant. Cela permet de prendre du recul par rapport à ses propres pratiques et d'en découvrir de nouvelles. Cela peut être un facteur de cohésion car le regard porté par d'autres nations sur votre territoire peut faire ressortir notre singularité. Cela peut aussi être un outil pour découvrir de nouveaux marchés pour les entreprises locales.

**RAR :** La coopération internationale participe au développement local si elle s'inscrit dans les orientations des institutions locales. C'est à la Région Atsinanana de coordonner l'aide et les actions et de faire en sorte qu'elles rentrent dans le plan de développement régional. Pour cela il faut que la Région mette en place des outils de structuration de l'aide des ONG car elles n'ont pas vocation à rester sur le territoire. L'affaiblissement des institutions locales au profit des ONG est contraire au développement local.

**HL :** La coopération internationale participe au développement local, notamment en appuyant des micro-projets. Il est important de bien analyser les besoins réels des communautés et de ne pas penser à leur place. La coopération internationale est un bon outil de développement quand elle fonctionne dans les deux sens.

**FD :** Oui si l'on s'inscrit dans une démarche de co-développement et de don-



nant-donnant, dans une action de diagnostic concerté et partagé, et avec pour objectif l'implication de l'ensemble des acteurs pour une appropriation locale du projet. Toute la cellule familiale et la communauté villageoise doivent être impactées par le projet. Il faut accepter que les choix de nos partenaires au Cameroun ne soient pas forcément les nôtres.

**Jean-Paul Gauchard (JPG) :** La coopération est source de développement local via l'animation du territoire – ce qui ne se limite pas à l'organisation de manifestations dans la ville, même si cela y contribue. Animer le territoire, c'est aussi lutter contre le repli sur soi, sur les seules limites de son territoire, de sa population, de son public : c'est une tendance forte actuellement ; les périodes de crise contribuent souvent à aggraver les réflexes de repli. Or je pense que c'est justement en période difficile qu'il est essentiel de s'ouvrir. C'est aussi le rôle des élus, et en particulier du maire, d'avoir une vision globale. La coopération participe également du développement local via l'évolution des représentations. S'engager dans une démarche de coopération contribue à apporter un regard différent sur l'autre, pour aller vers davantage d'acceptation. Changer les références, les repères habituels, mieux connaître l'autre, s'ouvrir, faire évoluer les mentalités : cela participe également du développement local. En ce sens, la coopération est aussi un moyen d'améliorer le quotidien des habitants. La coopération n'est pas un pan isolé de notre action. Elle a aussi pour visée et pour fonction d'infléchir les politiques d'autres secteurs. Elle participe ainsi à une forme de changement de nos pratiques.

**CC :** La CDC de la Hague s'appuie sur 2 associations qui agissent l'une au Mali et l'autre dans le Sud-Est asiatique. Elles ont bien compris que ce que l'on fait là-bas c'est du développement local. On les accompagne sur la notion de développement local car l'objectif est de mettre en place une même démarche basée sur la concertation, le diagnostic...

## L'écotourisme comme levier de développement local : exemple d'Eco-Bénin

Eco-Bénin est une ONG béninoise créée en 1999. Avec plus de 10 ans d'expérience dans le tourisme, Bénin Ecotourism Concern (Eco-Bénin) coordonne actuellement un réseau d'une dizaine de sites d'écotourisme solidaire autogérés, à travers le Bénin. Ces initiatives de tourisme chez l'habitant et d'écodolges, de guidage local et de restauration locale offrent depuis 2005 divers services touristiques équitables qui bénéficient avant tout aux communautés d'accueil et qui participent à la protection de leurs ressources naturelles et de leur identité culturelle.

L'écotourisme est un outil de développement local car il est utilisé comme pilier économique du développement des communautés locales qui sont à la base des projets. Eco-Bénin s'oriente vers les communautés fragilisées dont les revenus traditionnellement liés à la pêche ou à l'agriculture sont en baisse, ou dans des localités disposant d'un patrimoine naturel et culturel menacé de disparition ou mal exploité. Eco-Bénin accompagne les communautés, de la définition à la réalisation de leur projet écotouristique, puis se retire progressivement pour laisser à l'association locale la possibilité de s'autogérer.

Pour ces communautés, l'écotourisme apporte des réponses à différentes problématiques :

- la baisse des revenus de l'agriculture ou de la pêche (résultant de changements climatiques) par le développement d'une activité pendant la saison sèche ;
- le besoin d'ouverture sur le monde des populations locales et leur souhait d'échanger des pratiques et de partager des savoir-faire ;
- la protection de l'environnement en maintenant des activités traditionnelles et les populations en milieu rural par l'apport d'un revenu complémentaire ;
- la protection du patrimoine architectural (les Tatas, type d'habitation unique au monde) et du patrimoine culturel en faisant renaître des activités qui tendent à disparaître.



Bénin

*Hermann LOKOSSOU,  
guide accompagnateur  
d'Eco-Bénin,  
basé à Calavi (Bénin),  
titulaire d'une formation  
tourisme.  
<http://www.ecobenin.org/>*



On trouve les solutions avec les acteurs du Sud eux-mêmes. Petit à petit les associations ont évolué sur cette question et se sont posé la question de leur implication localement au Nord. En effet une meilleure connaissance des gens du Sud est un facteur de développement culturel et une démarche pour le développement de leur propre territoire.

*Quel regard portez-vous sur les partenariats de solidarité internationale ou de coopération décentralisée ? Répondent-ils aux problématiques de développement des populations et des territoires du Sud ?*

**HL :** Dans certains cas les besoins locaux ne sont pas suffisamment pris en compte et les axes de coopération ne sont pas exprimés clairement. Certains ac-

teurs du Nord et élus du Sud ont tendance à privilégier leurs propres intérêts et les aides ne vont pas aux personnes qui en ont vraiment besoin. Les formations proposées par les acteurs du Nord ne sont pas toujours en adéquation avec les véritables besoins des populations du Sud.

**RAR :** Les ONG ont parfois trop tendance à donner de la main droite et prendre de la main gauche à l'instar d'une ONG française qui imposait au partenaire d'acheter une voiture française. Les bailleurs imposent trop souvent des solutions non adaptées. Il y a parfois trop de connivence entre la coopération, la politique et les enjeux économiques. Avec la Région Basse-Normandie on évite ces écueils. C'est une véritable coopération d'égal à égal, on va dans le même sens avec la même vision.

**OKJ :** Les projets répondent aux problématiques de développement local quand ils sont élaborés sur la base d'une étude monographique et d'une identification précise des besoins. Il est également nécessaire de s'assurer de l'acceptation des populations bénéficiaires. Sinon, le projet est voué à l'échec. Mais généralement, les partenaires du Nord n'imposent pas les projets : ils sont élaborés sur la base d'études et les populations sont consultées. Les méthodes participatives sont davantage utilisées qu'auparavant. Des décalages existent encore parfois, mais il y a eu des progrès.

**HS :** *Pensez-vous que la coopération internationale puisse contribuer au développement local des territoires du Nord également ?*

**RAR :** La coopération est à double sens. Il est nécessaire de promouvoir et de permettre un retour du Sud sur les pratiques du Nord. La coopération internationale peut contribuer aussi à l'organisation de la société civile et aux échanges entre sociétés civiles pour en faire un contre-pouvoir.

**OKJ :** La coopération n'est pas à sens unique. Les pays du Nord y trouvent également ce dont ils ont besoin. C'est un processus gagnant / gagnant. Nous avons

besoin du Nord comme le Nord a besoin de nous. Nous sommes condamnés à être ensemble. C'est vrai qu'il y a un déséquilibre entre nos pays. Dans notre pays, tout est priorité. C'est à ce niveau que la dimension de solidarité intervient. Une solidarité internationale agissante est nécessaire pour réduire l'écart et permettre à nos pays de bénéficier du minimum vital.

**JPG :** La coopération contribue au développement local au Nord dans le sens où elle apporte un regard extérieur critique sur nos modes de fonctionnement et nous permet de nous inspirer des expériences des partenaires pour faire évoluer nos propres pratiques. Les expériences intéressantes ne viennent pas toujours de là où l'on s'y attendrait. Cela nous permet de gagner en humilité, tout en nous enrichissant. Au départ, les nigériens eux-mêmes ont été surpris de nous entendre dire que nous pourrions nous inspirer de certaines de leurs expériences. Par exemple le projet de crèche / EHPAD à Ifs (une maison de retraite qui abrite également une crèche) : ce n'est pas en tant que telle la coopération qui a

amené à mettre en place ce projet mais la coopération a pu contribuer à la décision en nous confortant dans nos choix par la réflexion suscitée sur le thème de l'intergénérationnel.

**JBW :** C'est un des objectifs de la coopération, qu'elle participe d'une certaine manière au développement des territoires au Nord. Au-delà du principe il faut cependant concrétiser ce « retour » du Sud au Nord. Outre la formation des agents, leur enrichissement personnel, la coopération internationale permet de prendre du recul sur ses propres pratiques. En ce qui concerne le partenariat en cours, le travail effectué nous renvoie à la genèse de la mise en place d'un PNR.



Coopération PNR / Atsinanana - CRBN 2012 - EL

## Présentation des acteurs des « regards croisés »

**Vincent LOPEZ**, Directeur du Pays du Bessin au Virois. Les pays sont des structures agissant pour le développement local des territoires.

**Hermann LOKOSSOU**, Guide-accompagnateur d'Eco-Bénin au Bénin. Eco-Bénin est une ONG qui coordonne un réseau d'une dizaine de sites d'écotourisme solidaire auto-gérés à travers le Bénin.

**Ralph Antonio RASOLONDRAIBE**, Directeur du Développement Régional de la région Atsinanana à Madagascar. La région Atsinanana est en coopération décentralisée avec la région Basse-Normandie depuis 2006.

**Jean-Baptiste WETTON**, Responsable d'équipe au sein du Parc Naturel Régional des Marais du Bessin et du Cotentin. Le PNR est partenaire de la coopération Basse-Normandie / Atsinanana sur l'approche PNR et la notion de développement durable.

**François DUCLOUX**, Maire-adjoint en charge du développement économique local et de la coopération à Ouistreham.

**Christian CAUVIN**, Vice-Président de la Communauté de communes de la Hague, en charge du développement économique. La CDC de la Hague accompagne 2 associations au Mali et dans le Sud-Est asiatique (« Parenthèse » et « ACASEA ») sur les notions de développement local et de l'impact sur les territoires du Nord.

**Ousmane KOURE JACKOU**, Maire de la commune rurale de Kornaka au Niger. La commune de Kornaka et quatre autres communes du même canton sont en coopération avec les communes bas-normandes d'Ifs, Colombelles, Mézidon-Canon et Castillon-en-Auge.

**Jean-Paul GAUCHARD**, Maire de la commune d'Ifs en Basse-Normandie, en coopération avec Kornaka au Niger.

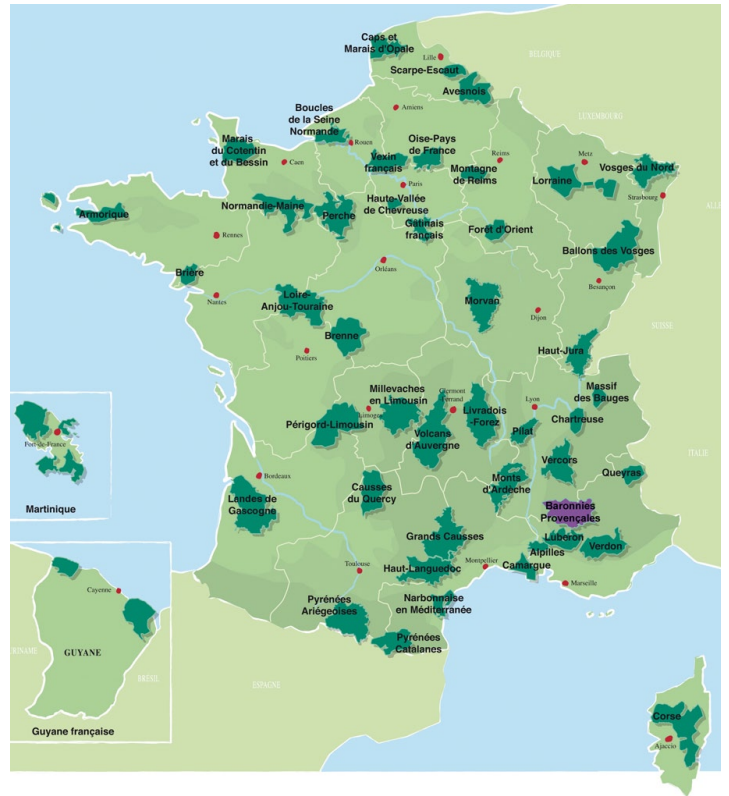


### Un Parc Naturel Régional s'engage à l'international



Les Parcs Naturels Régionaux ont été créés pour protéger et mettre en valeur des territoires ruraux. Ils s'appuient sur une identité, un paysage et un patrimoine culturel de grande qualité mais avec une problématique forte d'espace fragilisé en termes d'économie, d'environnement et de population. Il s'agit de territoires vivants mais fragiles. Le PNR est avant tout un projet de développement local durable concerté, bâti avec toutes les parties prenantes du territoire et fondé sur la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel. C'est un projet de compromis.

En 2007, sous l'impulsion de la Région Basse-Normandie, le PNR des Marais du Bessin et du Cotentin s'est engagé en coopération internationale dans le cadre du partenariat entre la Région Basse-Normandie et la Région Atsinanana à Madagascar. A cette période le PNR révisait sa charte et se posait la question de s'ouvrir à l'international tout comme la fédération des PNR qui avait lancé également une réflexion sur le sujet au niveau national. Au début le PNR n'avait pas d'idées claires sur ce qu'il pouvait apporter à Madagascar puis rapidement l'idée de réfléchir avec les malgaches à la notion de PNR et comment Madagascar peut s'approprier et adapter ce concept à ses besoins s'est imposée. Aujourd'hui la Région Atsinanana réfléchit à un concept d'Aire de Développement Durable dérivé et adapté du modèle de PNR.



Jean-Baptiste Wetton, responsable de l'équipe technique du PNR des Marais du Bessin et du Cotentin

<sup>1</sup>Le Parc Naturel Régional des Marais du Bessin et du Cotentin a été créé en 1991.



CREAN

### Le CREAN : ouverture européenne et coopération entre acteurs du développement local

Le CREAN (Carrefour rural européen des acteurs bas-normands) est une association régionale. Elle est le fruit de l'ouverture européenne, dans les années 80-90, de deux structures bas-normandes déjà actives dans les programmes européens, le lycée agricole de Vire et le Centre d'économie rurale du Calvados. Ainsi, en 1997, ils ont créé le CREAN, 1<sup>er</sup> centre d'information et d'accompagnement sur l'Union européenne en Basse-Normandie. Le CREAN est au croisement non seulement de réseaux européens, mais aussi de développement local. Il a pour missions : l'information, l'accompagnement de projets, la mise en réseau et la coopération pour tout acteur bas-normand souhaitant enrichir ses pratiques et donner une ouverture européenne à ses actions.

Le CREAN anime également le Centre de ressources des territoires bas-normands. Il procure un appui collectif aux territoires à la fois d'un point de vue méthodologique et thématique pour contribuer à l'évolution de leurs stratégies de développement.

Du fait de son approche territoriale, rurale et européenne, le CREAN est aussi la cellule régionale d'animation du Réseau rural bas-normand. Son but est de décloisonner les différentes familles d'acteurs du développement rural. Ils travaillent sur trois problématiques qu'ils ont identifiées eux-mêmes : « Urbain-rural, quelle gestion partagée du territoire ? » ; « De nouvelles formes de développement économique en milieu rural » ; « Comment répondre à l'évolution des besoins de la population en milieu rural ? ». Ce réseau, ouvert à tout professionnel, est un outil pour créer du lien et de la concertation entre les acteurs. Le CREAN assure en parallèle un soutien méthodologique pour les Groupes d'action locale LEADER<sup>1</sup>, portés par 11 pays bas-normands, notamment sur la coopération interterritoriale et transnationale.

Le CREAN contribue au développement régional en intégrant dans ses actions la coopération entre acteurs des territoires.

Bénédicte Feuger, directrice du CREAN

Informations sur le CREAN et ses missions : 02 31 66 18 30 – [crean.vire@educagri.fr](mailto:crean.vire@educagri.fr)

[www.europe-crean.com](http://www.europe-crean.com) - [www.territoires-basse-normandie.com](http://www.territoires-basse-normandie.com) - [www.reseaurural.fr/region/basse-normandie](http://www.reseaurural.fr/region/basse-normandie)

<sup>1</sup>Programme européen qui vise à faire des territoires ruraux des pôles équilibrés d'activités et de vie.

Zoom sur...



## Lien entre développement économique local et coopération décentralisée : l'exemple de Ouistreham

### Impulser du développement économique endogène

En tant que maire-adjoint en charge du développement économique local, ma préoccupation première est d'impulser une politique de développement économique local sur le territoire, basée sur les ressources endogènes de la commune. L'objectif est d'impacter le territoire en créant de l'activité économique qui entrainera de la création d'emploi et partant de l'insertion sociale et du développement humain.

Beaucoup de collectivités pensent que l'emploi va venir de l'extérieur (une entreprise qui va venir créer 50 emplois par exemple). Au contraire, la collectivité doit travailler à créer des activités génératrices de revenus et proposer un cadre adapté. L'objectif pour nous est d'accompagner les porteurs de projets dans des démarches de création d'activités dans le but aussi de rapprocher le lieu de travail du lieu de vie. Ainsi à Ouistreham nous avons mis en place un processus d'accompagnement des porteurs de projet économique basé sur :

- la connaissance du territoire et des agents économiques, l'analyse de l'existant et des possibilités endogènes de développement économique avec les acteurs concernés,
- le développement de synergies entre les acteurs et le développement de partenariats avec des professionnels de la création d'entreprise,
- la création d'outils et de dispositifs adaptés : Forum des entrepreneurs, ateliers professionnels, sessions de formation, parrainage par des chefs d'entreprise.

Cette démarche a permis également un ancrage plus marqué des acteurs économiques sur notre territoire.

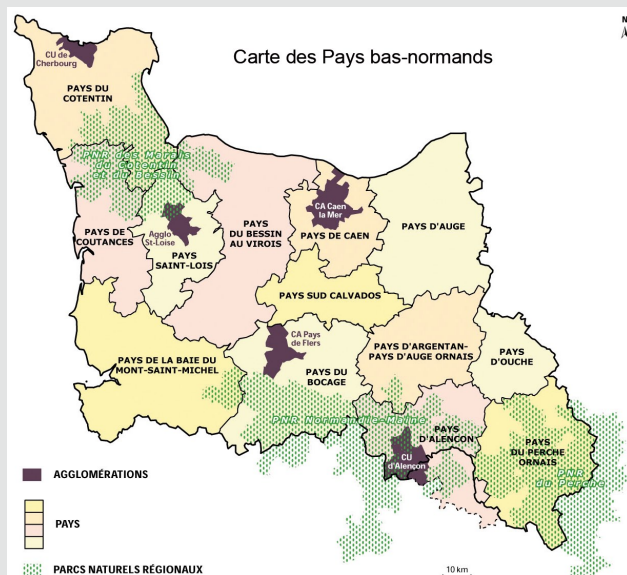
### Logique d'action et cohérence de politiques entre développement local et coopération internationale

La ville de Ouistreham avait d'abord la volonté de faire du développement économique local puis du développement économique en transfrontalier avec l'Angleterre dans un contexte d'emploi difficile. Logiquement ensuite l'idée s'est imposée de coopérer aussi avec un pays en développement<sup>1</sup> sur une démarche et des problématiques communes. Cette ouverture était importante pour une ville qui s'était consacrée majoritairement à des activités de jumelage avec la Belgique, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Désormais, la collectivité s'engage dans des logiques de co-développement et donc de développement durable humain, ce qui implique de coopérer notamment avec les pays en voie de développement.

*François Ducloux, Maire-adjoint de Ouistreham  
en charge du développement économique local / coopération décentralisée et démocratie participative*

<sup>1</sup>Ouistreham est en coopération avec Kribi au Cameroun et Struga en République de Macédoine.

## Les pays, des territoires de projets



Le 'pays' est un « outil » de développement local institué par la loi du 4 février 1995 (LOADT ou loi Pasqua) et renforcé par la loi du 25 juin 1999<sup>1</sup> (LOADDT ou loi Voinet). Organisés sur la base des bassins de vie, les pays sont des territoires de projets sur lesquels les acteurs locaux du monde économique, social, associatif et culturel définissent eux-mêmes un projet de développement global et prospectif. Le Pays n'est ni un échelon administratif, ni une collectivité territoriale, mais un espace de projet présentant une cohésion géographique, culturelle, économique et sociale. Il est constitué de Communautés de Communes et peut s'étendre sur plusieurs départements et régions. Il constitue un niveau de coordination et d'impulsion intéressant pour élaborer et conduire une démarche de développement territorial selon des principes de stratégie à long terme et de développement durable. En 2009, la France comptait 371 Pays représentant 50% de la population et recouvrant 84% du territoire français.

*Sources : Pays du Bessin au Virois - [www.bessin-virois.fr](http://www.bessin-virois.fr)  
AFPF (Association de promotion et de fédération des pays) - [www.pays-asso.fr](http://www.pays-asso.fr)*

Sources : Préfecture de Basse-Normandie, Région Basse-Normandie - 01/2008  
Réalisation : Atelier de cartographie de la Région Basse-Normandie - 01/2008

<sup>1</sup>L'article 51 de la réforme territoriale du 20 décembre 2011 supprime la procédure de création mais les pays déjà existants subsistent.





### Démocratie participative en Macédoine

Le programme « Community forums » est un programme conçu et financé par l'Agence de coopération Suisse, pour la période 2006-2014 en République de Macédoine.

Le principe de ce programme est de promouvoir la participation citoyenne au niveau local pour améliorer la transparence dans la prise de décision au sein des municipalités. C'est un programme à destination des citoyens, mais aussi de structures telles que les écoles, centres culturels, bibliothèques, entreprises...

Nombreuses sont les municipalités macédoniennes qui se sont déjà dotées de cet outil qu'est le forum. Sur l'ensemble des municipalités<sup>1</sup> en Macédoine, 48 ont déjà intégré les forums dans leurs statuts et 51 participent au programme.

Les forums se déroulent sur cinq mois, à raison d'une rencontre par mois. Les citoyens peuvent à cette occasion d'une part rencontrer des acteurs locaux pertinents selon les thématiques abordées (santé, culture, éducation, sport...), et d'autre part, être à l'initiative de projets pour répondre aux problématiques posées. Ces projets, financés à 50% par la municipalité et à 50% par la coopération suisse, sont ensuite évalués au cours d'une sixième rencontre citoyenne.

La clef de la réussite de ces forums réside principalement dans la représentation citoyenne tant par le nombre de personnes présentes que par leur diversité (genre, appartenance à une minorité ethnique). En outre, lorsque les Maires saisissent toute l'importance des forums pour leurs municipalités, ces derniers ont d'autant plus de chance de s'ancrer sur le territoire et d'aboutir à des projets concrets.

Le programme, qui est mis en œuvre par 5 organisations chargées d'exécution du programme en coordination avec l'Unité de coordination des forums et dont le partenaire stratégique est l'Association des municipalités macédoniennes (ZELS), promeut les bonnes pratiques de cette méthodologie et en encourage la multiplication dans d'autres municipalités.

*Kristina HADZI-VASILEVA, coordinatrice du programme « Community forums », basée à Skopje (République de Macédoine)*  
<http://www.forumivozaednicata.com.mk>

<sup>1</sup>Il existe 84 municipalités en Macédoine.

### Un programme soutenu par ZELS, l'association des municipalités macédoniennes

ZELS est une association à but non lucratif fondé en 1972, sous la Constitution macédonienne, bien que faisant partie de la Yougoslavie à l'époque. ZELS réunit l'ensemble des municipalités macédoniennes (84) et la ville de Skopje. L'organisation contribue au développement de la démocratie locale et à la mise en place du processus de décentralisation en Macédoine.

Depuis le début du programme « Community forums » en Macédoine, ZELS soutient le développement des forums dans les municipalités et diffuse l'information au niveau national et, étant donné son expérience dans le domaine, ZELS peut éventuellement donner des recommandations pour le bon déroulement des forums.



## Publications

Sélection de documents ressources sur la thématique 'Développement local durable et coopération internationale'. D'autres seront bientôt en ligne sur notre site : [www.horizons-solidaires.org](http://www.horizons-solidaires.org).

### Agenda 21 et actions internationales des collectivités : quelles articulations ?



Savoirs Communs n° 10 - AFD - Novembre 2010  
Etude réalisée en 2009-2010 par Adéquations et Equinoxe Conseil pour l'Arenne Île-de-France, le Conseil régional d'Île-de-France et l'Agence Française de Développement sur les articulations entre Agenda 21 et actions internationales des collectivités territoriales.

### Regards croisés de chercheurs sur le développement local



Institut National du Développement Local  
Les Cahiers de l'INDL – Mars 2010 - sous la direction de Véronique Galais et Marc Lacaille.

### Développement durable et solidarité internationale



Haut Conseil de la Coopération Internationale - Juin 2008  
Issu d'une large concertation auprès d'acteurs de la solidarité internationale et du développement durable, tant institutionnels qu'associatifs ou scientifiques, ce livre présente des points de vue, propositions et bonnes pratiques.

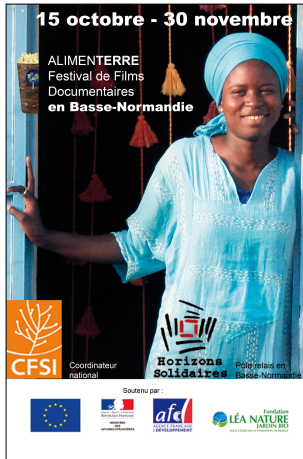
### Mémento : Critères de développement durable appliqués aux actions de coopération et de solidarité internationale



Haut Conseil de la Coopération Internationale  
Janvier 2005  
Guide d'accompagnement pour appliquer la démarche de développement durable aux actions de coopération internationale.

La Solidarité Internationale anime les mois d'octobre et de novembre en Basse-Normandie.  
Retrouvez toutes les informations ci-dessous et sur [www.horizons-solidaires.org](http://www.horizons-solidaires.org)

## Festival Alimenterre en Basse-Normandie - du 15 octobre au 30 novembre



Depuis la première édition en 2010, le Festival sur le territoire Bas-Normand s'est considérablement développé (33 séances grand public et scolaire qui ont réuni 2 120 spectateurs en 2011)<sup>1</sup>. Pour 2012, Horizons Solidaires assure à nouveau le rôle de pôle relais du Festival dans sa région.

Sur les 3 départements, plus de 40 organisations sont mobilisées sur une trentaine de projections dans les cinémas, les collèges et les lycées. Certaines sont enrichies par la présence de marché solidaire, de dégustation de produits équitables ainsi que d'expositions.

Le 18 novembre, une grande journée d'échanges, d'animations et de dégustations vous attend sur différents lieux (marché place Courtonne, Musée des Beaux-arts, jardins partagés, Cinéma Lux). La journée se clôturera par la projection du film « Les moissons du futur », en présence de la réalisatrice Marie-Monique Robin<sup>2</sup>. Ces manifestations sont co-organisées par Normandie Equitable, Spirulidaire, le cinéma Lux et Horizons Solidaires.

<sup>1</sup>Bilan des éditions régionales 2010 et 2011 disponibles sur [www.horizons-solidaires.org](http://www.horizons-solidaires.org).

<sup>2</sup> « Le monde selon Monsanto, Notre poison quotidien... ».

Contact : Horizons Solidaires - Agathe Beunard - 02 31 84 39 09 - [a.beunard@horizons-solidaires.org](mailto:a.beunard@horizons-solidaires.org)  
Programme / informations : [www.horizons-solidaires.org](http://www.horizons-solidaires.org) ou [www.festival-alimenterre.org](http://www.festival-alimenterre.org)

## 5<sup>ème</sup> édition du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire en Basse-Normandie - novembre



En novembre, on n'attend plus que vous pour le Mois de l'économie sociale et solidaire en Basse-Normandie !

Pendant tout le mois de novembre, les acteurs de l'économie sociale et solidaire vous invitent à venir découvrir une économie qui place l'Homme au cœur de ses préoccupations et de son projet de développement. Venez nombreux participer aux débats, portes ouvertes, expositions ou journées festives qui se dérouleront autour de thématiques comme : travailler dans l'ESS, consommer autrement, apprendre et éduquer, entreprendre, épargner, aider et soigner, s'évader, préserver, citoyenneté.

Programmation : [www.cress-bn.org](http://www.cress-bn.org) – rubrique 'Découvrir l'ESS/Mois de l'ESS'

Contact : CRESS Basse-Normandie - Muriel MAURICE-JUHASZ - 02 31 06 09 23  
[info@cress-bn.org](mailto:info@cress-bn.org) - [www.cress-bn.org](http://www.cress-bn.org)



## 4<sup>ème</sup> édition de Caen à l'International

Organisé dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale, cet événement est coordonné par le Service Europe, Relations Internationales et Coopération Décentralisée de la ville de Caen, en collaboration avec différents services municipaux, Caen-la-Mer, le Cinéma Lux et différentes associations à vocation internationale. Cette année, trois de nos villes partenaires seront à l'honneur, Thiès (Sénégal) et Resita (Roumanie) qui fêteront leurs 20 ans d'amitié avec Caen mais surtout Würzburg (Allemagne), première ville jumelée de Caen qui fêtera 50 ans de jumelage. De plus, à cette occasion, la Ville signera les conventions de coopération avec les villes de Resita et Ohrid (République de Macédoine).



La Semaine de la solidarité internationale  
15<sup>ème</sup> édition du 17 au 25 novembre  
[www.lasemaine.org](http://www.lasemaine.org)



Rejoignez Horizons Solidaires sur Facebook !



Les Cahiers - n°64 - Septembre 2012  
Publications : Horizons Solidaires

Directrice de publication : Jacqueline Baur.

Comité de publication : Annie Berger, François Ducloux, Raphaël Peugnet, Zaynab Tera.

Rédaction et conception : Agathe Beunard, Gwenaëlle Diarra-Rossignol, Cathy Llech.



Imprimé par COREP  
2 rue Gaillon - 14000 CAEN  
Tel : 02 31 85 97 19  
Mail : [caen@corep.fr](mailto:caen@corep.fr)

IMPRIM'VERT  
Papier issu des forêts gérées durablement